



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 5 janvier 2015

Date de révision 27 Août 2021

Numéro de révision 2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit Nettoyant Tilex® pour moisissure

### Autres moyens d'identification

Numéro d'identification du médicament 02246384

### Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Usage recommandé Nettoyant pour moisissure en pulvérisateur.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

### Données relatives au fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

The Clorox Company of Canada Ltd.  
150 Biscayne Crescent  
Brampton, Ontario L6W 4V3

Téléphone : 1 905 595-8200

### Numéro de téléphone d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence Pour des urgences médicales, appeler le : 1 800 446-1014  
Pour des urgences en matière de transport, appeler Chemtrec : 1 800 424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classement

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon le SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Mention d'avertissement	Avertissement	
<b>Mentions de danger</b> Cause une légère irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux		
		
<b>Apparence</b> Transparent, jaune pâle	<b>État physique</b> Liquide	<b>Odeur</b> Herbacée, marine, javellisant

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver les mains et toute peau exposée à fond après manutention.  
 Porter une protection oculaire/ faciale telle que des lunettes de sécurité.

**Conseils de prudence - Intervention****Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Demander un avis médical/ consulter un médecin.

**Peau**

En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/ consulter un médecin.

**Conseils de prudence - Stockage**

Aucun

**Conseils de prudence - Élimination**

Aucun

**Dangers non classés ailleurs (DNCA)**

Les troubles médicaux suivants peuvent être aggravés par une exposition à des concentrations élevées de vapeur ou de brume, des : maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, un emphysème ou une maladie obstructive respiratoire.

**Toxicité inconnue**

0,085 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue.

**Autres informations**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Interactions avec d'autres produits chimiques**

Réagit avec d'autres produits chimiques domestiques tels que des produits à base d'ammoniac, des nettoyeurs de cuvette de toilette, des produits antirouille, du vinaigre ou des acides pour produire des gaz dangereux, comme le chlore et autres produits chlorés.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N° CAS	% en poids	Secret commercial
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	1 - 5	*
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0,1 - 1	*

\* Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, également sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si une irritation se produit et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est touchée, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	Communiquer immédiatement avec un centre antipoison ou un médecin. Faire boire un verre d'eau par petites gorgées à la personne si elle est capable d'avaler. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin.
<b>Protection des secouristes</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

<b>Symptômes/effets les plus importants</b>	Picotement et irritation des yeux.
---	------------------------------------

#### In d i c a t i o n d e n é c e s s i t é é v e n t u e l l e d ' u n e p r i s e e n c h a r g e m é d i c a l e i m m é d i a t e o u d ' u n t r a i t e m e n t s p é c i a l

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

## 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinction appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

### Agents extincteurs inappropriés

ATTENTION : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un incendie peut se révéler inefficace.

### Dangers spécifiques du produit

Aucune information disponible.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité à un choc mécanique** Aucune.

**Sensibilité à une décharge statique** Aucune.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Voir la Section 12 pour des données écologiques.

### Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

**Méthodes d'isolation** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Absorber et conteneuriser. Laver les résidus et les envoyer à un égout sanitaire. Contacter une installation de traitement sanitaire à l'avance pour s'assurer de sa capacité à traiter le matériel emporté.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sécurité de manutention

**Manutention** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

**Stockage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Produits à base d'ammoniac, nettoyeurs de cuvette de toilette, produits antirouille, vinaigre ou acides.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Valeur plafond : 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 2 mg/m <sup>3</sup>	IDLH : 10 mg/m <sup>3</sup> Valeur plafond : 2 mg/m <sup>3</sup>

*ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH : Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie.*

### Contrôles d'ingénierie appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** En cas d'éclaboussures probables : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Aucune nécessaire pour une utilisation par le consommateur.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants protecteurs et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène** Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b> <b>Apparence</b> <b>Couleur</b>	Liquide Transparent Jaune pâle	<b>Odeur</b> <b>Seuil olfactif</b>	Herbacée, marine, javellisant Aucune information disponible
--	--------------------------------------	---------------------------------------	--

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques / Méthode</u>
<b>pH</b>	12,4 - 12,8	Aucune connue
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Point d'ébullition / Domaine d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Point d'éclair</b>	Ininflammable	Aucune connue
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Densité</b>	~ 1,04	Aucune connue
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau	Aucune connue
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible	
 <b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Dimension de particules</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune donnée disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### **Réactivité**

Réagit avec d'autres produits chimiques domestiques tels que des produits à base d'ammoniac, des nettoyeurs de cuvette de toilette, des produits antirouille, du vinaigre ou des acides pour produire des gaz dangereux, comme le chlore et autres produits chlorés.

### **Stabilité chimique**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### **Risque de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### **Conditions à éviter**

Aucune connue selon les renseignements fournis.

### **Matériaux incompatibles**

Produits à base d'ammoniac, nettoyeurs de cuvette de toilette, produits antirouille, vinaigre ou acides.

### **Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### **Les voies d'exposition probables**

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Une exposition aux vapeurs ou à la brume peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut causer une irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact prolongé peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	Une ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses et du tractus gastro-intestinal, des nausées, des vomissements et une diarrhée.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL <sub>50</sub> orale	DL <sub>50</sub> cutanée	CL <sub>50</sub> par inhalation
Hypochlorite de sodium 7681-52-9	8 200 mg/kg (rat)	> 10 000 mg/kg (lapin)	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	1350 mg/kg (lapin)	-

### **Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

### **Les effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques dus à une exposition à court et long terme**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Effets mutagènes** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme étant cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hypochlorite de sodium 7681-52-9	-	Groupe 3	-	-

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Aucune information disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Aucune information disponible.

**Toxicité chronique**

Le potentiel cancérigène est inconnu.

**Effets sur les organes cibles**

Appareil respiratoire, yeux, peau, tractus gastro-intestinal (GI).

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible.

**Valeurs numériques de la toxicité - Information sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH

Sans objet

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Persistance et dégradation**

Aucune information disponible.

**Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucune information disponible.

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

**Méthodes d'élimination**

Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**Récipients contaminés**

Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

<b>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>
--

<b><u>DOT</u></b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b><u>TMD</u></b>	
Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE SODIUM), 9, III, POLLUANT MARIN
<b><u>OACI</u></b>	
Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE SODIUM), 9, III
<b><u>IATA</u></b>	
Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE SODIUM), 9, III
<b><u>IMDG/OMI</u></b>	
Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
EmS N°	F-A, S-F
Polluant marin	Le produit est un polluant marin selon les critères fixés par l'IMDG/OMI
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYPOCHLORITE DE SODIUM), 9, III, POLLUANT MARIN

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Inventaire de produits chimiques

**TSCA** Tous les composants de ce produit sont soit inscrits sur l'inventaire TSCA 8(b) ou sont autrement exempts d'inscription.

**LIS/LES** Tous les composants sont inclus dans la LIS ou la LES.

**TSCA** - États-Unis - Section 8(b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** – Liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Réglementation canadienne

**Classe de dangers du SIMDUT**  
 D2B - Matières toxiques



## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NEPA</b>	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMS</b>	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle B

**Préparée par** Product Stewardship  
 23 British American Blvd.  
 Latham, NY 12110  
 1 800 572-6501

**Date de révision** 27 Août 2021

**Note de révision** Date mise à jour

**Référence** 1076948/50049006.004

### Avis de non-responsabilité général

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**